

Nom de l'exploitant :

Adresse :

Mise en conformité des machines mobiles : L'évaluation

CHARIOT ELEVATEUR

Marque :

achat neuf ou occasion:

Année de première mise en service :

Plaque CE ou conforme au code du travail

OUI

NON

Certificat de conformité :

ANALYSE DES RISQUES

- Renversement ou cabrage : absence de structure de protection : opérateur écrasé
- Transport de tiers à des emplacements non autorisés : chute
- Tiers écrasé lors de manœuvre
- Appuis instables ou charge à lever disproportionnées : Chariot en position instable
- Chute d'objet sur des tiers
-
-
-

ÉVALUATION TECHNIQUE



Informations des opérateurs : présence d'une notice d'instruction

OUI

NON

C : Conforme NC : Non Conforme

Éléments à prendre en considération	État de conformité		Mise en conformité : éléments à modifier ou à vérifier
	C	NC	
S'assurer de la présence et du bon état de capotage destinés à protéger des parties tournantes du moteur			
Le conducteur, à son poste de travail, doit être protégé.			
Vérifier que la mise en route du moteur thermique n'entraîne pas de mouvement incontrôlé de l'équipement ou de la translation. Vérifier que tout mouvement de l'équipement ne peut résulter que d'une action volontaire sur une seule commande			
Vérifier le bon état de fonctionnement des différents organes de commande et de contrôle ainsi que leur identification (pictogrammes, voyants...). Les divers organes doivent être disposés ou protégés de façon à ne pas pouvoir être actionnés involontairement			
Vérifier la présence d'un tableau de charge établi par le constructeur et visible par le conducteur			

Nom de l'exploitant :

Adresse :

Éléments à prendre en considération	C	NC	Éléments à modifier ou à vérifier
Vérifier la présence sur l'engin des messages ou pictogrammes destinés à signaler les zones dangereuses. S'assurer du bon fonctionnement du Klaxon			
Le conducteur, à son poste de conduite, doit être protégé. Remplacer les flexibles non conformes aux préconisations du constructeur			
La sortie d'échappement doit être protégée ou rendue inaccessible. Le contact avec des parties chaudes doit être impossible depuis le poste de conduite ainsi que lors de l'accès au poste de conduite			
Vérifier le bon fonctionnement d'un dispositif d'arrêt du moteur thermique situé au poste de conduite. Vérifier que l'arrêt du moteur n'entraîne pas de mouvement incontrôlé des équipements			
Vérifier la présence d'un coupe-batterie et d'un dispositif d'annulation de pression résiduelle dans le circuit hydraulique			
Vérifier la présence et le bon fonctionnement des dispositifs anti-retour empêchant la retombée de la charge et de l'équipement			
Présence d'une structure de protection en cas de retournement et de chute d'objet			
Vérifier le bon fonctionnement d'un contacteur à clé ou dispositif similaire indispensable à la mise en marche du moteur thermique			
Le système de freinage (service et stationnement) doit être en état de fonctionnement et efficace			
Présence de rétroviseurs			
Présence de phares de travail pour le travail de nuit			

Autres points à prendre en considération

Remarques éventuelles :

Date de l'évaluation

Signature du responsable